



Saint-Étienne-de-Bolton

LE BULLETIN MUNICIPAL

9, rang de la Montagne
Saint-Étienne-de-Bolton (Qc) J0E 2E0
Téléphone: (450) 297-3353
Télécopieur: (450) 297-0412
Courriel: mun.steti@qc.aira.com

Heures d'ouverture de la Mairie:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h. Mercredi fermé.

21 MAI 2015

MOT DE LA MAIRESSE

Stéphanois et Stéphanoises,

La gestion des matières résiduelles, jeu d'enfant ou casse-tête ?

Pour nous aider, la MRC de Memphrémagog vient de lancer un site fort instructif www.abcdubac.com. Vous y lirez que 78% du contenu des déchets pourrait être valorisé... i.e. récupéré, composté ou donné... ça fait réfléchir !

À Saint-Étienne, notre performance est plutôt bonne mais on peut faire encore mieux et nous en sommes capables. Regardons ce qui se trouvait dans les deux échantillons de NOS déchets caractérisés par la MRC l'an dernier : LES DÉCHETS ULTIMES, LES SEULS À LA BONNE PLACE, occupaient 22% des échantillons. Le reste aurait dû être ailleurs : les matières compostables (38%) dans le composteur, les matières recyclables (15%) dans le sac bleu, les textiles et vêtements (8%) à la friperie d'Eastman ou dans le bac Récupex derrière la mairie tout comme les textiles et cuirs usés, les matériaux de construction (12%) au Grand débarras. Il y avait même un téléviseur alors qu'on les ramasse gratuitement au Grand Débarras ! Si je résume, il y avait plus de 75% d'items dans ces échantillons pour lesquels nous avons payé inutilement le transport et l'enfouissement !

Quel est le coût de l'enfouissement ? 248\$ la tonne avant le transport. Le coût du traitement du recyclage au centre de tri : 133\$ la tonne. Québec nous donne une ristourne annuelle selon notre performance 10,95\$ par personne en 2014. Intéressant ! Le calcul est facile, moins on enfouit de déchets, moins ça coûte cher.

Il faut absolument éviter le transport inutile et le double tri de matières qui coûte très cher. Comment ? En triant correctement ce que nous envoyons au recyclage et aux déchets. Pas compliqué mais il faut faire un petit effort quand même.

A Saint-Étienne, nous n'avons pas encore pris la décision de passer au bac brun même si tout n'est pas compostable domestiquement parce que globalement le compostage est plutôt un succès (achetez votre bac à la mairie, 35\$, 50% remboursable par la MRC). Nous sommes confiants d'avoir accès d'ici la fin 2015 aux services de la Ressourcerie des Frontières qui, sur appel, viendrait à domicile chercher tout ce qui peut être revendu, réparé, valorisé au lieu de finir à l'enfouissement. En attendant que nous ayons un écocentre à proximité, les matériaux encombrants non valorisables finiront au Grand Débarras. Le prochain, le 6 juin.

Allons, un petit effort mettons tout dans le bon bac ou le bon sac !

Michèle Turcotte, mairesse

L'ABC DU BAC

TRIER, C'EST UN JEU D'ENFANT
www.abcdubac.com

FAITS SAILLANTS de la séance ordinaire du Conseil du 5 mai 2015

Deux (2) citoyens sont présents à l'assemblée.

Période d'information

Ne sont fournies ici que les informations données en période d'information qui ne se retrouvent pas dans d'autres rubriques de ce bulletin ou dans le mot de la mairesse.

Le conseiller François Jolin annonce qu'au cours des prochaines semaines les routes pavées seront balayées et les routes de terre, nivelées et rechargées au besoin.

FINANCES ET ADMINISTRATION

- Dépôt des états financiers au 31 mars 2015.
- Jean-Pierre Côté et André Vincent sont nommés au comité Transport, Services techniques et Télécommunications de l'Organisation municipale de sécurité civile.
- Suite à un appel de soumissions, l'entretien des pelouses, plates-bandes, fleurs et arbustes qui relèvent de la municipalité est confié à William Beauregard.

VOIRIE

- Autorisation d'aller en appel d'offres pour remplacer un ponceau sur le chemin Robert-Savoie.
- Modification de l'autorisation d'aller en appel d'offres relative à la fourniture et au transport de pierre et de gravier. L'autorisation se limite à la fourniture de pierre pour le rechargement du chemin de Bolton-Centre.
- Demande au ministère des Transports d'installer une affiche, sur l'autoroute 10 avant la sortie 100 en provenance de Montréal, annonçant l'aire de repos à la sortie 115 où il y a notamment des toilettes publiques et, de procéder au nettoyage des détritux sur la bretelle de l'autoroute.

URBANISME

- Approbation de 2 demandes de dérogation mineure au *Règlement de zonage 2014-05* relatives à des bâtiments accessoires : 121, rang Vincent et 52, rang de la Montagne.
- Approbation de deux demandes de construction d'un bâtiment accessoire sur un terrain soumis au PIIA au 501, 1^{er} Rang et au 52, rang de la Montagne.
- Le règlement sur le mesurage de l'écume et des boues et sur la vidange des fosses septiques est modifié afin de tenir compte des fosses de rétention (fosses scellées).
- Quatre (4) permis de construction, 1 permis de modification et 2 autres permis, d'une valeur totale évaluée à 91 300 \$, ont été accordés en avril 2015.

LOISIRS ET ACTIVITÉS CULTURELLES

- Autorisation de dépenses de 11 590 \$ à Action Memphré Ouest (AMO) représentant la quote-part de la municipalité relative à la coordination de l'organisme et du comité Missisquoi-Nord pour l'année 2015 ainsi qu'aux projets soumis au Programme de développement régional et forestier et à la Coalition nationale sur les sentiers.

Approbation des comptes à payer totalisant 47 064,18 \$.

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA DÉTERMINATION DE L'ASSIETTE DU CHEMIN LEGENDRE ET DU CHEMIN DE LA MINE (DEUXIÈME PUBLICATION)

ARTICLE 1

Lors d'une séance tenue le 3 mars 2015, le conseil a adopté par sa résolution numéro 2015-03-03-8 la description de l'assiette des terrains qui appartiennent à la municipalité en vertu de l'article 247.1 de la *Loi sur les compétences municipales* et visant le terrain occupé comme chemin municipal en vertu de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales*, soit le Chemin Legendre et le Chemin de la Mine, selon les descriptions techniques préparées, pour le Chemin Legendre, le 2 mars 2015, par Danick Lessard de l'étude Jacques Blanchard, sous sa minute 5576 et pour le Chemin de la Mine, par l'arpenteur-géomètre Jean Fleury, le 29 juillet 2002, sous sa minute numéro 523.

ARTICLE 2

Les descriptions techniques précitées ont été déposées au Bureau de la municipalité le 3 mars 2015.

ARTICLE 3

Tout droit réel auquel pourrait prétendre une personne à l'égard d'une partie de terrain visée par la description technique de l'arpenteur-géomètre Danick Lessard sous sa minute 5576 ou par la description technique de l'arpenteur-géomètre Jean Fleury sous sa minute numéro 523, est éteint à compter de la première publication du présent avis dans le journal.

ARTICLE 4

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu de l'article précédent peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit.

ARTICLE 5

À défaut d'entente, le montant de cette indemnité sera fixé par le Tribunal administratif du Québec conformément à la *Loi sur l'expropriation* (L.R.Q.; chapitre E-24).

TEXTE INTÉGRAL DE L'ARTICLE 74 DE LA *LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES* (L.R.Q., C-47.1)

« 74. Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article.

Indemnisation.

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Prescription.

Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73.

(2005, c. 6, a. 74; 2006, c. 60, a. 63.) »

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, ce 21 mai 2015.

PAULINE DESAUTELS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du Règlement 2015-11

Veillez prendre avis que lors de la séance ordinaire du 5 mai 2015, le Conseil a adopté le Règlement 2015-11 modifiant le Règlement 2006-06 concernant le mesurage de l'épaisseur de l'écume et des boues ainsi que la vidange des fosses septiques et/ou de rétention.

Ce règlement a principalement pour objet de préciser la fréquence de la vidange pour toute fosse de rétention et les preuves de ces vidanges.

Le règlement 2015-11 peut être consulté au Bureau municipal, 9 rang de la Montagne, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, ce 21 mai 2015.

PAULINE DESAUTELS

Directrice générale et secrétaire-trésorière

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LA PÉTANQUE



Tous les dimanches, à 14 h, vous êtes invités à jouer à la pétanque, au parc municipal. Vous apportez vos boules ou vous en empruntez à la Coop.

Venez nombreux, on organisera des tournois.

Notez aussi que les terrains de pétanque sont accessibles en tout temps.

Amenez-y vos parents et amis!

Pour en savoir plus : Jacques Tétrault 450-297-4288

Tu tires ou tu pointes, peuchère?

FONDATION DE REVITALISATION DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON

Le samedi 22 août prochain à 20 h, dans le cadre de Gens de mon village, la Fondation de revitalisation de Saint-Étienne-de-Bolton, en collaboration avec le Comité Loisirs et Culture de la municipalité, organise un spectacle bénéfique où tous sont conviés. Ce spectacle très festif accueillera entre autres, sous le grand chapiteau, les groupe *Les Voyageurs nus*. Une expérience musicale unique, un événement à ne pas manquer !

Vous serez informés des modalités de la vente de billets dans le Bulletin municipal de juin.



MOT DE L'INSPECTRICE



Saviez-vous qu'il est de votre responsabilité de vous assurer de la qualité de l'eau de votre puits?

Cette année, pour vous faciliter la tâche, les inspectrices organisent une campagne d'échantillonnage d'eau potable. Durant la première semaine de juin, des « kits » d'échantillonnage seront disponibles à la mairie et le vendredi soir à la Coop du Grand-Bois et nous les recueilleront le samedi 6 juin entre 9 h et midi, lors de l'activité « Grand Débarras » qui se tiendra au parc municipal.

Par contre, l'échantillon devra avoir été pris le samedi matin seulement, afin que le délai de 48 h entre la collecte et l'analyse de l'échantillon soit respecté. À votre échantillon, il faudra joindre un chèque de 50,02 \$ pour défrayer les coûts de l'analyse et les résultats vous seront envoyés directement (ou personnellement) par le laboratoire (Laboratoire SM).

Il vous est également possible de procéder à l'analyse de l'eau de votre puits lorsque bon vous semblera, mais vous devez contacter directement un des laboratoires accrédités et les coûts seront plus élevés, environ 75 \$ normalement.

Hélène Vincent, inspectrice en bâtiment et environnement

Mélissa Sicotte, inspectrice-adjointe en environnement

GRAND DÉBARRAS

6 UIN AU PARC DE 9 H À MIDI (*pour les citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton exclusivement*)

C'est l'occasion de vous débarrasser des gros morceaux :

- Matelas, appareils ménagers, meubles...
- Ordis, télévisions, radios, téléphones...
- Peinture, piles, déchets domestiques dangereux, métal,
- Matériaux de construction /rénovation provenant de travaux mineurs sur votre propriété.

N.B. Lors de gros travaux, vous devez louer votre propre conteneur.

Des frais seront demandés :

- contenu d'un coffre d'auto : 5\$,
- d'une remorque : 20\$ et plus selon la quantité.



*** Tout ce qui peut être recyclé sera acheminé dans un Centre spécialisé et le peu qui restera sera malheureusement enfoui.

Merci à André Vincent pour l'excavatrice, au Mécano du village qui reçoit gracieusement et annuellement : huile, batteries, et pneus au 7, chemin de Bolton Centre et à tous les fidèles bénévoles du Recyclage.



Merci à l'organisme **ARPE-Québec** (*Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec*), partenaire de la municipalité.

L'organisation a pour mandat de protéger l'environnement par la promotion de pratiques responsables en matière de recyclage des produits électroniques. N'hésitez pas à apporter vos vieux appareils électroniques (ordinateurs, périphériques, consoles de jeux vidéo, téléviseurs, téléphones et bien plus...

Consultez leur site au www.recyclerMESElectroniques.qc.ca

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON

D'abord un grand merci à la **brigade de jardinage** qui a procédé au grand nettoyage printanier du terrain de la Coop samedi dernier : Gisèle, Johanne, Bertrand, Bernadette, Michèle, Jean-Pierre, Marie-Ève et Ginette.



Le 9 mai, la série des soupers Popote et Parlotte s'est poursuivie avec la cuisine typique argentine que nous a fait découvrir Nicole Gaboury : empanadas, dopa paraguayana, chipas, pasta de guayaba, dulce de leche... Tout était délicieux et l'atmosphère à la fête !

Le prochain souper Popote et Parlotte aura lieu le samedi 13 juin prochain. Etienne Vincent, passionné et inspiré de la culture amérindienne et de ses grands principes de respect de la Terre-Mère, nous invite à vivre de nouvelles expériences culinaires. Question de vous mettre l'eau à la bouche, voici quelques éléments de son menu : soupe huronne et bannik, mijoté de wapiti aux champignons forestiers et plein de surprises résultant de ce qu'apporteront les cueilleurs?

Réservations requises au 450-297-3787

MERCI JOCELYN !

Jocelyn, notre cuisinier, nous a quittés le dimanche 10 mai, après deux ans de loyaux services. Nous étions plus d'une trentaine à lui souhaiter au revoir et bonne chance dans ses nouveaux projets.

Le processus d'entrevues pour le poste de cuisinier poursuit son cours, et nous devrions être en mesure d'annoncer une embauche d'ici peu. Surveillez notre infolettre, vous serez informés des nouvelles et des menus en primeur ! (Vous pouvez vous y inscrire en consultant la page d'accueil de notre site web : <http://www.coopdugrandbois.com>)

N'oubliez pas de venir fêter le retour du beau temps sur la terrasse, le vendredi 29 mai de 5 à 8.

La Coop du Grand-Bois est ouverte à tous, du jeudi au dimanche. Vous pouvez y manger à l'intérieur ou sur la terrasse, y acheter des plats préparés, des produits de proximité, profiter du service de traiteur.

On peut aussi en devenir membre : cela permet de participer aux décisions, d'avoir droit de parole et de vote aux assemblées générales ; cela permet aussi à la coopérative de prospérer et ainsi, contribuer à la revitalisation d'un village, créer de l'emploi et rendre disponibles des produits et services de proximité. Après seulement quatre ans, nous sommes maintenant plus de 200 membres !

« Créer une coopérative, c'est donner une structure légale à l'entraide. C'est mettre les capacités de chacun au service de tous pour un plus grand bonheur et une plus grande richesse collective »

Gaston Michaud

RAPPEL - CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS

30 mai 10 h L'importance des abeilles - salle communautaire d'Austin.
13 juin 10h Habiter en milieu naturel - hôtel de ville du Canton de Potton

AFFAIRES DIVERSES

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre ancien maire, monsieur Yves Mailhot survenu le 18 avril après une longue maladie. Sa conjointe l'avait précédé dans ce voyage ultime plus tôt cet hiver.

À toute la famille, nos plus sincères condoléances et nous serons nombreux à nous souvenir de l'implication d'Yves dans notre municipalité.

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec regret que nous avons appris le décès subit de monsieur Paul-André Reid le 28 avril dernier, un citoyen bien connu au sein de la municipalité.

Nos plus sincères condoléances à sa conjointe Jocelyne et à toute sa famille.

DÎNER DE LA FRATERNITÉ

Invitation est faite aux paroissiens et amis de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour le dîner de la Fraternité, le 24 mai à 11 h 30 à la salle Missisquoise, 25 rue Missisquoi à Eastman.

Au menu: spaghetti, fromage, desserts maison et plus... Adultes 12\$, enfants de 5 à 12 ans 5\$

Billets en vente après les messes et au presbytère 450-297-2932

Billets pour le tirage de prix de belle valeur... meuble antique, nappe artisanale et plus.

Un dîner à prix modique à partager entre amis et dont les profits permettront de soutenir les besoins pécuniers de la paroisse. On vous attend nombreux... Une seule messe à Eastman à 10 h 30.

Fraternellement, Madeleine Dumais. Info : 450-297-0184

PARTICIPEZ À LA MARCHE POUR L'ALZHEIMER

Dans la MRC de Memphrémagog

La marche aura lieu le dimanche 31 mai à 10 h.

Rendez-vous dès 9 h 30 dans le stationnement Cabana.

Les marcheurs sont invités à parcourir 5 km sur la piste piétonnière de la plage des Cantons de la ville de Magog.

Formez une équipe et encouragez les gens à vous commanditer!

Tarifs: individuel 15\$, familial 30\$

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, visitez le site:

www.marchepourlalzheimer.ca ou communiquez au
819-821-5127



POUR L'ALZHEIMER

SÉCURITÉ CIVILE

La nature ne pardonne pas!

La Semaine de la sécurité civile est l'occasion de vous rappeler que le Québec n'est pas à l'abri des sinistres. Il est **important de vous préparer pour faire face à diverses situations d'urgence**, par exemple une [inondation](#), une longue [panne de courant](#), des [vents violents](#) ou un [tremblement de terre](#).

Assurez-vous d'avoir en tout temps chez vous des [articles essentiels](#) :

- pour répondre aux besoins de première nécessité de votre famille pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence;
- à emporter en cas d'[évacuation de votre domicile](#).

Consultez aussi :

- Préparez votre [plan familial d'urgence](#);
- Apprenez à mieux [vous préparer à faire face aux sinistres](#).

Carte des principaux sinistres survenus au Québec

Consultez la [carte des principaux sinistres survenus au Québec](#) depuis les dernières années, tels que des inondations, des séismes et des épisodes de vents violents.

Brochure « En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt? »

Consultez cette [brochure](#) pour vous préparer à faire face à diverses situations d'urgence, notamment une inondation, un incendie à la maison, une longue panne de courant en hiver, un tremblement de terre ou des vents violents.

Pour en savoir plus

[Semaine de la sécurité civile Canada](#)

[Matériel éducatif de la Croix-Rouge canadienne](#)

CONSULTEZ LE SITE INTERNET www.sedb.qc.ca pour accéder directement aux liens (éléments soulignés), **ainsi que le site <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>**

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Du 1er au 7 juin, le Québec vibrera à nouveau au rythme de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

À l'instar des éditions précédentes, cette 19e reprise sera l'occasion de sensibiliser la population de tous les milieux à l'importance d'adopter une attitude positive à l'égard des personnes handicapées et de poser des gestes, même les plus simples, pour contribuer à réduire les obstacles à leur participation sociale.

Office des personnes
handicapées

Québec 

ÉCHEC AU CRIME



Échec au crime est une organisation sans but lucratif, active depuis 1997 et qui œuvrait sous le nom d'Info-Crime Québec auparavant. Elle administre un programme qui vise à offrir à la population québécoise des moyens pour signaler anonymement des crimes. Le concept a été développé suivant les principes du programme Crime Stoppers canadien. C'est grâce au travail acharné des premiers bénévoles que le programme connaît aujourd'hui son succès.

L'activité d'échec au crime se traduit par des arrestations de criminels, la saisie de biens volés et de stupéfiants, la progression plus rapide de certaines enquêtes policières et la sensibilisation communautaire à la prévention du crime.

Échec au crime encadre et supporte un réseau de groupes régionaux québécois affiliés qui contribuent à la promotion de l'organisation, à son financement et à la sensibilisation des publics régionaux.

Le programme est administré par des bénévoles et repose sur la collaboration entre les forces policières, les médias et la communauté pour prévenir et faire échec au crime. Il est financé par des subventions gouvernementales, des activités de financement communautaires et des levées de fonds.

Ensemble, faisons échec au crime!

SIGNELEZ UN CRIME DE FAÇON *ANONYME* EN COMPOSANT LE **1-800-711-1800**
EFFECTUEZ LE SIGNALEMENT EN LIGNE SUR LE SITE <https://echecaucrime.com//>

SÛRETÉ DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ

Depuis le 1er avril 2015, la procédure pour obtenir une vérification du casier judiciaire ou une fiche d'empreintes digitales à des fins civiles sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec est modifiée.

Ces services seront dorénavant effectués par une entreprise privée accréditée par la G.R.C.

Notre secteur est desservi par **Identité Québec** 1-855-902-2539 www.identitequebec.ca

*** Des frais sont exigibles.

Ainsi, le service de prise d'empreintes digitales se poursuit gratuitement dans votre poste de la Sûreté du Québec seulement pour les individus voulant œuvrer comme *bénévole* auprès des personnes du secteur vulnérable.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet www.sq.qc.ca



COMITÉ LOISIRS ET CULTURE

VIDE-GRENIER ET PIQUE-NIQUE MUSICAL AU PARC MUNICIPAL, LE 6 JUIN

Vous avez jusqu'au 4 juin pour réserver un espace (5 \$) ou un espace et une table (10 \$). Vendez ou échangez des articles et des plantes dont vous n'avez plus besoin et qui pourraient faire le bonheur d'autres personnes. Profitez de l'occasion pour pique-niquer au son de l'accordéon de Didier Dumoutier. Commandez votre pique-nique à la Coop du Grand-Bois (450-297-3787). En cas de pluie, l'activité aura lieu dans la salle municipale. Info et réservations : 450-297-4806.

CLUB DE MARCHE

Tous les matins. Rendez-vous au stationnement en face de la Coop à 8 h 30. Info : Ginette Gagnon.

FÊTE NATIONALE au village le 23 juin 2015 - De tout pour bien manger et s'amuser

16 h 30 Animation pour les petits

17 h 30 Souper de moules et d'huîtres au profit de la Coop du Grand-Bois.

18 h30 Spectacle participatif de danse africaine animé par Anne-Marie Demers de Saint-Étienne-de-Bolton. Venez danser avec nous!!!

19 h 30 Discours patriotique.

20 h Spectacle de musique avec le groupe Bourrasque Celtique, musique traditionnelle progressive. Inspirés par les airs traditionnels, l'esprit de la nature et la joie de vivre, les sept musiciens, savants créateurs d'ambiance et d'atmosphère, offrent une musique unique, dynamique et innovante où chaque pièce est un voyage en soi. Le feu de joie traditionnel sera allumé.

Vin et bière vendus sur place au profit du Comité loisirs et culture de Saint-Étienne-de-Bolton.

GENS DE MON VILLAGE les 22 et 23 août

Une activité qui s'annonce des plus intéressantes et qui devrait attirer plus de gens qu'à l'habitude. Au programme, un spectacle de musique, un spectacle de danse et des artistes ambulants pour donner au tout des allures de fête foraine. Les exposants peuvent obtenir la fiche d'information et un formulaire d'inscription en écrivant à : csiros.strew@gmail.com

THÉÂTRE

Un petit oiseau nous a dit que Thérèse Vincent nous a concocté une nouvelle pièce qui promet bien des rebondissements! Les répétitions commencent le 9 mai.

VIACTIVE

Le groupe fait relâche et reprendra ses activités en septembre. Vous pouvez toutefois continuer les exercices de façon informelle au chalet du parc (ou à la salle municipale en cas de pluie) les **lundis, de 9 h 30 à**

REBUTS DOMESTIQUES

MAI						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	<4>	5	6	7	8	9
10	<11>	12	13	14	15	16
17	18	<19>	20	21	22	23
24	<25>	26	27	28	29	30
31						

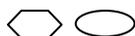


DÉCHETS



RÉCUPÉRATION

JUIN						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	<1>	2	3	4	5	6
7	<8>	9	10	11	12	13
14	<15>	16	17	18	19	20
21	<22>	23	24	25	26	27
28	<29>	30				



Pour les résidents des chemins du Petit-Pont, du Docteur et de la route 245